

Élément du système SMEF

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Le Service de gestion des terres publiques intramunicipales (TPI) de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau souhaite gérer et tenir à jour de manière permanente un système de management environnemental forestier (SMEF) sur l'ensemble des opérations du service.

Les résultats de cette démarche de certification forestière seront mesurés par l'obtention et le maintien d'un certificat de conformité à la norme internationale ISO14001, délivré par un registraire indépendant et reconnu mondialement.

En conséquence, la Préfète et la Directrice générale, au nom du Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau:

- ☛ nomment Dominic Lauzon, ing. f., à titre de Représentant de la direction en la matière avec toute l'autorité nécessaire pour assurer le déploiement et le maintien permanent du SMEF conformément aux exigences de notre politique environnementale forestière et celles de la norme internationale ISO 14001, le tout en pleine concertation avec le Comité Multiressource;
- ☛ nomment Sylvie Gagnon, à titre de Technicienne en gestion foncière, comme responsable de la gestion des droits fonciers applicables sur les TPI de la MRC;
- ☛ veillent à ce que tous les cadres, employés et sous-contractants de la MRC, impliqués dans la démarche de certification forestière appliquent rigoureusement les procédures SMEF rattachées à leur fonction;
- ☛ s'engagent à assurer la disponibilité des ressources indispensables à la tenue à jour et à l'amélioration du SMEF. Ces ressources comprennent les ressources humaines, les compétences spécifiques, les infrastructures, les structures organisationnelles et les ressources technologiques et financières;
- ☛ s'engagent à examiner le SMEF une fois par année pour s'assurer qu'il est toujours approprié, suffisant et efficace.

À Gracefield, le 2018-08-27



Chantal Lamarche
Préfète



Lynn Kearney
Directrice générale